

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS				
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus		
CAHORS — D.	6 25	12 47	5 53	PARIS — D.	8 30	9 30	7 30	CAHORS — D.	4 42	11 11	5 25	TOULOUSE — D.	5 20	9 30	5 10	CAHORS — D.	7 45	11 30	5 10
Mercure	6 41	1 14	6 6	— Expres.	8 30	9 30	7 30	Sept-Ponts	4 53	11 11	5 37	Bordeaux	5 11	11 11	5 37	Cahors — D.	7 45	11 30	5 10
Parc	6 54	1 26	6 19	BORDEAUX	5 45	8 15	5 15	Clerac	5 13	11 29	5 27	ARCAMBAL	8 30	11 54	5 28	Lamadéine	7 55	11 44	5 21
Luzsch	7 3	1 34	6 28	M. Libos — D.	8 40	8 55	8 55	Lalbeque	5 20	11 39	6 11	Vers	8 11	12 15	5 38	Toirac	8 10	12 8	5 34
Castelfranc	7 15	1 47	6 44	Fourel	8 45	9 3	9 3	Montpeat	5 31	11 52	6 25	Saint-Géry	8 18	12 18	5 44	Montbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Puy-l'Évêque	7 31	1 59	6 58	Sourac-Touac	9 1	9 16	9 16	Bonneuve	5 45	12 6	6 42	Conduché	8 34	12 55	6 4	Cajarc	8 31	12 42	5 43
Duravel	7 45	2 8	7 8	Duravel	9 10	9 26	9 26	Causado	5 55	12 16	6 56	St-Cirq, halte	8 42	1 13	6 6	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Gouret-Touac	7 53	2 18	7 18	Puy-l'Évêque	9 19	9 36	9 36	Realville	6 5	12 25	7 8	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Martin-Lab.	8 54	1 26	6 18
Fourel	8 6	2 29	7 32	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Borredon	6 12	12 34	7 18	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 26	St-Cirq, halte	9 3	1 36	6 31
M. Libos — A.	8 13	3 25	7 39	Luzsch	9 47	4 19	10 6	Montpeat	6 22	12 43	7 38	Cajarc	9 17	1 59	6 36	Conduché	9 11	1 45	6 38
BORDEAUX	8 51	3 11	8 49	Parac	9 57	4 30	10 17	Montbrun	6 39	1 7	7 45	Montbrun, hal.	9 33	2 23	6 51	Saint-Géry	9 25	2 12	6 51
PARIS — Ar.	11 46	4 18	11 49	Mercure	10 9	4 43	16 29	TOULOUSE	10 40	6 05	7 45	Toirac	9 44	2 36	7 1	Vers	9 34	2 29	7 4
				CAHORS — A.	10 25	5 1	10 47		8 25	3 55	9 41	Lamadéine	9 58	3 30	7 14	ARCAMBAL	9 44	2 46	7 9
												CAPDENAC	10 14	3 27	7 27	CAHORS — A.	10 6	3 20	7 31

NOUVELLES POLITIQUES

Conseil de cabinet. — Les ministres se sont réunis jeudi, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Freycinet. Tous les membres du Cabinet assistaient à la réunion. M. de Freycinet a rendu compte des difficultés que rencontre M. Le Myre de Villers dans l'accomplissement de sa mission à Madagascar. M. Sadi-Carnot a rendu compte de l'entrevue qu'il a eue avec la commission du budget; il a donné le sens général des explications qu'il lui a fournies. M. Lockroy a fait connaître la composition de la commission de contrôle et de finances pour l'Exposition de 1889. M. Demôle et M. Lockroy ont entretenu leurs collègues de la question du plâtrage des vins. Ils se sont mis d'accord pour remettre à un an l'application de la circulaire, fixant le maximum de dosage à deux grammes par litre. Les ministres se réuniront en conseil de cabinet samedi, sous la présidence de M. de Freycinet. C'est au cours de cette délibération qu'on arrêtera la date de la prochaine rentrée du Parlement.

Au ministère de la guerre. — Le ministre de la guerre a reçu, mercredi, à dîner, les officiers des missions étrangères, qui viennent d'assister aux grandes manœuvres des 12^e et 18^e corps d'armée. Ces officiers étaient au nombre de quarante-quatre. Assistaient également au dîner : le général Pitié; le général Saussier, gouverneur militaire de Paris; les généraux Japy et Cornac, commandants des 12^e et 18^e corps d'armée; le général Savin de Laclause, chef d'état-major général du ministre de la guerre et les deux sous-chefs, les généraux Paucellier et de La Roque; les généraux Poillone de Saint-Mars, Renault-Morlière, Nismes et Richard, directeurs de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie au ministère de la guerre; le contrôleur général de Bois-Brunet; l'intendant Raison; le docteur Baudoin, directeur du service de santé; le colonel Jung, chef de cabinet du ministre, et le

sous-chef, le lieutenant-colonel Peigne; les lieutenants-colonels Rozat de Mandres, de Butler, Leclerc et Jouart; les capitaines Tétart, Driant et Valabrègue, en tout, soixante-huit convives. La musique de la garde républicaine, qui s'est fait entendre toute la soirée, a joué pendant tout le repas les hymnes nationaux des divers Etats représentés aux grandes manœuvres. Une brillante réception a suivi le dîner. Le général Boulanger, entouré de son état-major, recevait les visiteurs avec sa cordialité habituelle. On a remarqué dans l'assistance : MM. Goblet, ministre de l'instruction publique; Granet, ministre des postes et télégraphes; Turquet, Laguerre et un grand nombre de notabilités du monde politique et du monde parisien. La réception s'est terminée assez tard.

Commission du Budget. — A la suite de l'absence de M. Thomson, la commission du budget a entendu la lecture du rapport de M. Burdeau sur le budget de l'instruction publique. Le rapport consacre certaines réformes importantes dont voici les principales dispositions : Les bourses pour remises sur frais d'études de l'enseignement secondaire seront placées sous le contrôle d'une commission spéciale ; Les bourses pour le septième enfant seront fondées avec les autres bourses et arrêtées au chiffre actuel de 750,080 fr. ; Diverses économies permettront d'améliorer le traitement des professeurs ; Dans les Lycées, le système des catégories sera supprimé. Les professeurs pourront recevoir un avancement sur place ; Le rapporteur, d'accord avec le ministre, demande un crédit d'un million pour permettre la continuation de la création des écoles primaires. M. Camille Dreyfus a présenté à la commission un nouvel amendement relatif à l'impôt sur le revenu. Dans le système de M. Camille Dreyfus, il serait formé quatre classes de revenus et profits : La classe A comprend le revenu des valeurs mobilières à l'exception des rentes françaises ; La classe B comprend les pensions, traitements, salaires publics, privés, et, en général, toute rémunération attaché à une fonction ;

La classe C comprend les intérêts de créance de toute nature et les rentes servies par des particuliers ; La classe D comprend les bénéfices nets de la banque, du commerce, de l'industrie, et, en général, de toutes entreprises ou spéculations. Le taux de l'impôt serait déterminé chaque année à raison des besoins budgétaires. Les revenus des classes B et D sont affranchis d'impôt au-dessous de 2,000 fr., entre 2,000 et 4,000, la taxe est perçue sur l'excédant ; au-dessus de 4,000 fr. la taxe est pleine. Cet amendement, qui est présenté à titre de remplacement des taxes proposées sur les alcools, sera discuté en même temps que les propositions du ministre des finances.

L'itinéraire de M. de Freycinet. — L'itinéraire du voyage est définitivement arrêté. Départ de Paris lundi soir, à 7 heures 40; arrivée à Toulouse mardi matin, à 11 heures. Départ de Toulouse mercredi, à midi, pour Montpellier, où le président du conseil arrivera à 6 heures 14 du soir. Jeudi, séjour à Montpellier. Vendredi matin, à la première heure, départ de Montpellier pour Bordeaux directement, où le voyage cessera d'être officiel pour prendre un caractère plus intime, M. de Freycinet se rendant à Bordeaux comme oncle de M. de Selves, préfet de la Gironde. M. de Freycinet sera de retour à Paris, lundi 4 octobre au plus tard.

La France et le Vatican. — Le *Gaulois* annonce comme imminente la signature d'une convention entre le Saint-Siège et la France ayant trait à la suppression de la double juridiction du préfet et vicaire apostolique de Pondichéry, et à l'érection de ce vicariat en archevêché, dont le titulaire serait toujours choisi parmi les membres de la Congrégation des missions étrangères. Le premier archevêque de Pondichéry serait M. de Laouénan, qui a pris une grande part aux travaux du concordat entre le Saint-Siège et le Portugal. Ce prélat est l'auteur du livre : *Le Bouddhisme dans l'Inde*. **Le cardinal Jacobini** est toujours à Genzano; il va beaucoup mieux. Il a donné, hier, un

déjeuner, auquel assistaient MM. Lefèvre de Béhaine et les ministres d'Autriche et du Brésil.

Légion d'honneur. — Des décorations de la Légion d'honneur ont été conférées à plusieurs officiers des missions étrangères. Paris, 24 septembre. Les journaux et les dernières dépêches reçues aujourd'hui de Madagascar annoncent que les rapports entre M. Le Myre de Villiers et le gouvernement, sont de plus en plus tendus; néanmoins, M. Le Myre de Villiers est toujours à Tamatave. On espère qu'il parviendra à surmonter les difficultés. Les bruits de son départ sont absolument inexacts.

Lille, 22 septembre. Un factionnaire, appartenant au 16^e bataillon de chasseurs à pied, montant la garde devant la prison civile, irrité des insultes que lui adressait le détenu Genevriez, âgé de 16 ans, qui était accoudé à une des fenêtres, lui a tiré un coup de fusil. Le jeune détenu a été fondroyé; la balle avait traversé la gorge.

Les fortifications de la Meuse. — On dément formellement les informations publiées par quelques journaux belges, et reproduites par des journaux français, d'après lesquelles le gouvernement belge songerait à construire de nouvelles fortifications sur la Meuse.

Le drapeau rouge à Toulouse. — On lit dans la *Dépêche* : Une conférence anarchiste a eu lieu au Pré-Catelan. Cent cinquante personnes environ y assistaient. La salle était pavoisée de drapeaux rouges et noirs. Ces derniers portaient cette inscription : « Ni Dieu, ni maître. » Orateurs : les citoyens Debray et Tranier. Le premier a poussé une charge à fond contre la bourgeoisie et contre le gouvernement. Il demande la suppression de l'une et de l'autre. Le citoyen Tranier, qui lui succède, ne partage pas complètement les idées du précédent orateur. Il reconnaît la nécessité d'un gouvernement et admet l'existence du bourgeois. Mais il veut que la classe ouvrière marche de pair avec lui, et quelle jouisse

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIEME PARTIE
X
LA PRÉSENTATION

La fille de la marchande d'oranges avait salué, et un léger incarnat s'était répandu sur ses joues sous le feu du regard de Gaudru fils. Elle indiqua un siège aux deux hommes. — Mon père n'est pas encore rentré, dit-elle, mais il ne saurait tarder. Il est allé jusqu'à l'ambassade. Le fils du banquier fit une grimace, croyant sourire. — Nous l'attendrons patiemment, riposta-t-il, en aussi charmante compagnie. Wilhelmine sentit sa rougeur et son embarras redoubler. Elle était mal à l'aise sous le regard de ces deux hommes, qui semblaient déjà peser par avance ce qu'elle valait, et qui avaient tant d'assurance devant elle que si elle était leur chose, leur proie. Il y avait dans leur physionomie comme la satisfaction de la possession. Gaudru fils surtout lui semblait odieux. Son assurance frisait l'inconvenance, et la pauvre enfant jetait de temps en temps vers la porte un regard désespéré, comme pour appeler le comte à

son secours. Malheureusement, celui-ci ne paraissait pas. Gaudru eut tout le temps de faire devant Wilhelmine l'éloge de son fils avant que le maître de la maison entrât. Anatole Gaudru n'avait pas voulu être banquier comme son père. Il n'était né ni pour l'argent ni pour les affaires. Nature ardente, généreuse, il n'aimait pas le vil métal. — Pardon, papa, rectifia le gommeux, je l'aime, mais pas pour lui-même comme toi, pour le faire rouler. Dame, il est rond. Gaudru fils éclata de rire, s'imaginant avoir dit un mot d'esprit fort neuf. Le père reprit son boniment. Son fils était, à l'entendre, une des sept merveilles du monde. Élégant, très répandu, il était la coqueluche des salons, qui se l'arrachaient. Il aimait l'escrime, les chevaux, tout ce qui touche le sport. Il était fort apprécié chez Pons et sur le turf. Il était assez riche pour amuser sa vie en passe-temps, mais il avait eu le goût de choisir des passe-temps nobles. Le fils souriait sornouement sous cette averse d'éloges. Il avait une physionomie narquoise en regardant son père. Celui-ci, en effet, mentait cyniquement. Chacune de ses paroles exprimait le contraire de ce qu'il pensait. Il enrageait de voir son fils préférer les courses, les chevaux, les femmes à sa maison de banque. Il lui faisait à ce sujet des scènes terribles, lui coupait les vivres des mois entiers, l'accusait de le ruiner, de le mettre sur la paille, de dissiper en quelques heures ce qu'il avait mis dix ans à amasser. Il le trouvait flasque, insignifiant, veule. Il avait eu sou-

vent à son sujet des moments de colère pendant lesquels il l'aurait tué, s'il n'avait pas eu tant d'intérêt à le laisser vivre. Aujourd'hui, le jeune homme se vengeait de toutes ses rancunes et de tous les reproches d'autrefois en s'entendant louer à outrance, en écoutant son père transformer lui-même en qualités ce qu'il avait jusqu'ici considéré comme d'énormes défauts. C'était la revanche. Le banquier lisait bien sur le visage de son fils les sentiments qui l'animaient; par moments, son oeil s'éclairait d'un feu sinistre. Wilhelmine était à la torture. Elle subissait cette conversation comme un cauchemar; aussi poussa-t-elle un cri de délivrance, quand la porte du salon s'ouvrit enfin et que le comte parut. Les deux hommes se levèrent vivement et présentèrent leurs devoirs au personnage officiel. M. de Grüber examina un instant Gaudru fils de son oeil froid qui mit le gommeux mal à l'aise, malgré son aplomb, puis, ayant pris le banquier sous le bras il l'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre. — Eh bien, lui dit-il à voix basse, nous l'avons échappé belle. — Comment cela! fit Gaudru devenu tout pâle. Le comte raconta ce qui s'était passé. — Et vous croyez tout danger disparu? demanda le banquier encore inquiet. — Absolument. La femme est coffrée. Elle n'est pas près de sortir d'où elle est. Wilhelmine a le temps dix fois de se marier et nous d'hériter.

— Monsieur le comte est sûr au moins qu'il ne se produira pas quelque incident? — Quel incident? — Est-ce qu'on sait jamais? — Dormez sur vos deux oreilles! — Si un médecin allait s'aviser de déclarer qu'elle n'est pas folle? Ce sont les médecins eux-mêmes qui l'ont condamnée. Elle a eu justement une crise, une attaque pendant qu'on l'interrogeait. Je vous dis que le ciel nous protège. Le comte eut une sorte de ricanement. — Ainsi, dit Gaudru plus rassuré, elle est enfermée? — Elle est enfermée, je viens de le voir. — Vous? — Moi. C'est pour cela que je suis en retard. — Et elle, elle vous a vu? — Elle m'a aperçu de loin. Elle s'est mise à crier. Ce qui avait achevé de convaincre tout le monde là-bas qu'elle était folle à lier. — Elle n'est donc pas folle? demanda Gaudru. — Elle n'en est déjà plus bien sûre elle-même. Sait-on jamais quand on n'est pas fou? ajouta le comte en riant, puis, suivi de Gaudru, il se rapprocha de Wilhelmine et d'Anatole. — C'est égal, murmurait le banquier tout en le suivant, je ne serai tranquille que lorsque tout sera terminé. Le comte haussa les épaules d'un air plein de dédain.

(A suivre).

des mêmes avantages et des mêmes prérogatives.
Après la séance qui a été calme, une vingtaine de citoyens se sont dirigés vers la place Lafayette, précédés d'un drapeau rouge et noir, dont ils ont enroulé les couleurs autour de la hampe, sur la réquisition de la police.

Ils se sont rendus ensuite au café Départemental, place du Capitole, drapeaux déployés. M. le commissaire de police du 1^{er} arrondissement, qui était allé à leur rencontre, les a invités à faire disparaître les emblèmes séditieux dont ils étaient porteurs. Ils ont accédé à cette invitation, et tout conflit a été évité.

Le Comte de Paris. — Mardi dernier, Monsieur le Comte de Paris, accompagné de Madame la Comtesse de Paris, de Mgr le duc d'Orléans et des princesses Hélène et Isabelle, s'est rendu à Londres et a fait une longue visite au roi de Portugal.

Monsieur le Comte de Paris ne retournera plus à Tunbridge-Wells; il a loué pour la saison d'hiver une villa à Richmond près de Londres.

Au Cambodge. — Le nouveau gouverneur de la Cochinchine, M. Filippini, est arrivé à Phom-Penh le jeudi 22 juillet, muni de pleins pouvoirs auprès du roi Norodom. La convention du 17 juin a été entièrement dénoncée et une nouvelle entente a été conclue sur les bases suivantes :

Le gouvernement français rend au roi l'administration du royaume, sauf la régie de l'opium et des douanes. Il n'y aura plus au Cambodge que quatre résidences frontalières.

Le roi Norodom a lancé une proclamation invitant son peuple à rentrer dans l'ordre et accordant amnistie pleine et entière aux deux princes de la maison royale. Les ministres et plusieurs mandarins sont partis le cinquième jour de la lune (17 août) pour porter des messages de paix dans le royaume et engager les chefs des rebelles à se soumettre. Chaque mission sera accompagnée d'une escorte française, comprenant 100 fusils Gras et 10,000 cartouches.

Le ministre de la justice est parti le 15 août pour les provinces du nord, avec 50 jonques remorquées par la chaloupe-canonnière la *Batonnette*. Si la nouvelle démarche ne réussit pas, Norodom fera des levées et marchera lui-même, à la tête de ses troupes, contre les rebelles.

De son côté, le résident général a informé le pays que rien ne serait changé dans l'administration du royaume jusqu'au 1^{er} janvier 1887. A cette époque, le roi reprendra la direction des affaires et le nombre des résidences françaises sera réduit à quatre : Pursat, Kratie, Kompong-Thom et Kampot. Les fonctionnaires cambodgiens seront conservés.

Complot contre l'empereur Guillaume. — On lit dans l'*Univers* :

« Des avis de Lorraine nous avaient signalé il y a une huitaine de jours d'étranges bruits, répandus sur les véritables motifs qui auraient empêché l'empereur Guillaume de se rendre à Metz, comme il l'avait annoncé.

« Nous ne voyions là que des bruits sans consistance, qu'il était inutile de signaler. Mais un journal qui se publie sur la frontière de Lorraine, dans un faubourg de Sarrebruck, la *Gazette de Saint-Jean*, se faisant l'écho de ces bruits, raconte que des employés de chemin de fer auraient découvert, entre Berthelming et Metz, 130 cartouches placées sous les rails de la voie ferrée. Un pharmacien d'une localité voisine aurait été chargé d'examiner ces cartouches et aurait constaté qu'elles contenaient de la dynamite.

« On aurait vu rôder un inconnu autour de l'endroit où la trouvaille a été faite.

« L'*Augsburger abendzeitung* et la *Gazette de Metz* ont publié de ce fait très grave un récit à peu près semblable, mais en lui donnant toutefois des proportions moins grandes. »

ESPAGNE

L'expulsion de M. Zorilla. — L'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Albareda, a demandé au gouvernement français l'expulsion de M. Zorilla.

Madrid, 22 septembre.

Les insurgés ont opposé une certaine résistance aux troupes envoyées à leur poursuite.

Près d'Aranjuez, trois officiers auraient été tués. Jusqu'à présent on a arrêté 30 civils, 3 officiers, 7 sergents, 140 fantassins et 106 cavaliers. Tous ont été éconduits dans les prisons militaires, où fonctionnent les conseils de guerre, dont les arrêts ne seront connus qu'après le départ de la reine pour la Granja.

Les chefs du parti Zorilliste ont été arrêtés dans diverses villes.

Toute la Péninsule est tranquille.
— L'étudiant en médecine qui a tué le général Velarde a avoué son crime.

Plusieurs agents insurgés ont été trouvés porteurs de brevets de capitaine accordés par Zorilla. Le capitaine en demi-solde qui a soulevé les soldats de la caserne Saint-Gil avait en sa possession un brevet de colonel.

— Le général Pavia, capitaine général de Madrid, a adressé aux journaux une note, dans laquelle il leur interdit la publication de toute nouvelle ou commentaire, relativement au procès des auteurs de l'insurrection du 19 septembre; il interdit aussi la publication d'articles, entrefilets ou

échos concernant la discipline de l'armée et l'ordre public; il défend la publication de toutes nouvelles sur l'ordre public, sauf de celles provenant de source officielle et même, dans ce cas, tout commentaire est interdit; défense est faite au journaux de publier des articles ou des discours sur les faits historiques se rattachant à la discipline de l'armée, et à l'ordre public. En cas de contravention, les journaux seront déferés au conseil de guerre et leur publication sera interdite.

Madrid, 23 septembre.

La gendarmerie a arrêté le général de brigade Villacampa, qui commandait les insurgés, et qui s'était réfugié dans un moulin, près de Noblejas. Elle a également arrêté son lieutenant au moment où il prenait un billet à la gare de Camroz-Nelos.

Soixante-treize prisonniers sont arrivés ce matin à Madrid.

LA QUESTION BULGARE

Londres, 23 septembre.

D'après le *Daily News*, on serait porté à croire dans les cercles diplomatiques de Berlin que le gouvernement allemand ne serait pas fâché de voir l'Angleterre se joindre à l'Autriche, en vue de faire échec à la Russie.

Le même journal reçoit de Constantinople la nouvelle que les négociations secrètes entre l'ambassadeur russe et la Porte ont été interrompues au moment où elles étaient sur le point d'aboutir.

On télégraphie de Vienne au *Standard* de ce matin :

« Les préparatifs de guerre en Turquie semblent être poussés avec activité. 20,000 hommes d'infanterie et de cavalerie ont débarqué hier à De-leagatch pour renforcer les troupes sur la frontière roumaine. De nombreux envois de munitions sont arrivés à Andrinople.

« Les forces turques en Macédoine s'élèvent à 50,000 hommes. La Porte vient d'abolir le système du rachat en usage parmi les rédifs. A l'avenir, ils seront dispensés du service militaire seulement quand ils auront trouvé un remplaçant. En Asie-Mineure les préparatifs de guerre sont aussi poussés activement. Erzeroum doit aussi être fortifié, et des ordres ont déjà été donnés à ce sujet. Deux régiments de cavalerie et deux batteries d'artillerie doivent aller renforcer la garnison de cette forteresse. »

On télégraphie de Constantinople au *Central-News* que, quoique la nouvelle donnée par les journaux autrichiens relativement à la signature d'un traité offensif et défensif entre la Russie et la Turquie soit prématurée, et quoique l'on dément officiellement cette nouvelle à Constantinople, il y a de nombreux indices que les efforts de la diplomatie russe tendent à faire revivre le traité de 1823.

Sofia, 23 septembre.

On assure que le général Kaulbars est porteur d'un ultimatum du gouvernement russe. On peut en conclure que le texte rectifié de la réponse bulgare à la note russe ne paraît pas satisfaisante au cabinet de St-Petersbourg.

L'île de Crète aux Anglais. — Les dernières nouvelles de Crète annoncent que l'Angleterre a l'intention d'occuper cette île, si la Russie persiste à violer le traité de Berlin.

Le conseil municipal crétois a protesté auprès des consuls des autres puissances et a demandé à Constantinople l'envoi immédiat de troupes.

La Porte a répondu qu'il lui était impossible de satisfaire à cette demande.

Echec des Anglais en Birmanie. — On télégraphie de Rangon :

Le dernier engagement avec les troupes insurgées, dans lequel le major Auchinleck a été blessé, semble avoir été pour les Anglais une véritable déroute.

On a appris que le reste de la colonne commandée par le major Cléments a été conpé par les insurgés et se trouve à Taindah, sur la rive ouest du fleuve et à dix milles environ de l'ancienne frontière de la Birmanie anglaise.

La garnison de Thayetmyo n'a pas été assez forte pour se porter au secours de la colonne.

Quatre-vingts Européens et deux cents Cipayes, commandés par le colonel Népéan, sont partis d'ici par un train spécial, pour aller porter secours à la colonne Cléments.

Londres, 22 septembre.

On télégraphie de Calcuta que le 1^{er} lanciers de Madras et le 3^e de cavalerie légère sont partis pour la Birmanie.

Londres, 24 septembre.

Un conflit a éclaté hier à Portumia, comté de Galway, entre la population et la police. Il y a eu plusieurs blessés.

On assure que le gouvernement anglais négocie avec Nubar un arrangement dont la base serait la continuation du protectorat anglais en Egypte, avec le maintien de l'armée anglaise d'occupation.

Les Allemands aux Hébrides. — La malle d'Australie apporte des nouvelles suivant lesquelles la canonnière allemande *Albatros* s'est rendue aux Hébrides pour venger l'assassinat des explorateurs Klein et Cullen.

L'*Albatros* a ouvert le feu sur l'île Lenure.

Vingt indigènes ont été tués et un grand nombre d'autres blessés.

L'île Pentecost a été bombardée avec des mitrailleuses Gatlings, pour venger l'assassinat d'un officier de la marine allemande.

A Opolo, les ravages exercés par le bombardement sont terribles. Le village entier a été brûlé.

Un trait de courage. — Le *Siècle* extrait d'une lettre adressée de Than-Hoa (Annam) les lignes suivantes :

Le 12 mars dernier, alors que la ville de Than-Hoa (Annam) paraissait à l'abri de toute surprise, une armée de rebelles, des révoltés annamites, l'envahit tout à coup.

Le lieutenant Franck, du régiment des tirailleurs annamites, traversait la ville, se rendant à la caserne, lorsque dans une rue déserte, à l'abri de tout secours humain, il se voit entouré d'une cinquantaine de ces barbares, qui, la lance à la main, s'élancent avec fureur sur lui.

L'imminence du danger redouble le courage du vaillant officier, qui perdant le sang par plus de vingt blessures, la figure entièrement déchirée, leur tient tête bravement. Les doigts de la main coupés ne l'empêchent pas de poursuivre les rebelles à outrance; il se défend tout en les combattant, les met en fuite et arrive à la caserne dans un état pitoyable, épuisé n'en pouvant plus, mais fier d'avoir, dans sa souffrance, fait triompher l'uniforme français.

Par miracle, ce brave lieutenant a survécu à ses blessures, à cette terrible lutte d'un contre tous. Son commandant, heureux et fier de lui, a adressé à M. le résident général un rapport constatant ce trait de courage bien digne d'un Français.

Ce brave officier est un Alsacien-Lorrain.

Tirages financiers. — Crédit foncier de France. — Tirage du 22 septembre 1886. — Obligations foncières 5 et 4 0/0 1853.

Le numéro 56,183 gagne 100,000 fr.
Le numéro 1,996 gagne 50,000 fr.
Le numéro 91 591, gagne 20,000 fr.
2,311 autres numéros ont, en outre, été appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières 4 0/0 1863.
Numéro gagnant dans les 40 séries, 6,903. Ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 22^e série, 30,000 francs, dans la 8^e série, 5,000 fr. dans les 1^{re}, 7^e, 12^e, 16^e, 18^e, 27^e, 39^e et 40^e séries, 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries.

46 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations communales 3 0/0 1860
Le numéro 32,257 gagne 100,000 fr.
Les numéros 25,208, 131,095, 131,864, 139,649 gagnent chacun 10,000 fr.
Les numéros 23,427, 55,311, 73,030, 98,735, 104,279, 111,586, 122,991, 125,507 et 129,524, gagnent 1,000 fr.

1,526 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations communales 4 0/0 1857
Le numéro 323,819 est appelé au remboursement à 100,000 fr.

Le numéro 156,981 à 30,000 fr.
Les numéros 18,540, 122,528, 204,557 334,819 sont appelés au remboursement chacun à 10,000 francs.

Les numéros 47,829, 65,954, 153,267, 202,498, 230,697, 268,397, 272,580, 281,371, 319,174 et 382,419 chacun à 3,000 fr.

1,262 autres numéros ont, en outre, été appelés au remboursement au pair.

Emprunts de 1883
Obligations foncière de 500 francs 3 0/0
3 séries.

313 numéros ont été appelés au remboursement dans chacune des 3 séries.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Conseil d'arrondissement. — Les membres du conseil d'arrondissement de Cahors se sont réunis, à la préfecture, sous la présidence de M. Couderc.

M. le secrétaire général, délégué par M. le préfet du Lot, assistait à la séance.

Le conseil a refusé de voter le sous-répartement des contributions directes entre les communes de l'arrondissement; mais il a fait remarquer que ce refus ne devait pas être considéré comme un désaccord de l'administration et les représentants de l'arrondissement.

Nous apprenons que le conseil d'arrondissement de Figeac a opposé le même refus avec les mêmes considérations.

Ecole Nationale d'Agriculture. — La date des examens d'admission à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier vient d'être avancée au mercredi 6 octobre prochain.

Nous ne saurions trop engager les jeunes gens qui désirent prendre part à ces examens à faire parvenir les pièces suivantes au Directeur

de l'Ecole avant le 30 de ce mois (délai de rigueur) :

1^o Demande d'admission à M. le Ministre de l'Agriculture rédigée sur papier timbré de 0 fr. 60 ;

2^o Acte de naissance (minimum 17 ans) ;

3^o Certificat de moralité délivré par l'autorité locale ;

4^o Certificat de vaccine légalisé par le Maire ;

5^o Obligation sur papier timbré souscrit par les parents, tuteur ou correspondant, pour garantir le paiement de la pension (légalisée par le Maire).

Retraite ecclésiastique. — La retraite ecclésiastique pour les prêtres du diocèse a commencé lundi soir.

300 prêtres sont venus assister à ces exercices.

La retraite est prêchée par M. l'abbé Servonet, chanoine titulaire de Lyon.

Labastide-Murat. — Le jeune Baldy, âgé de 4 ans, s'amusait avec ses camarades au bord de l'étang, sur la route de Labastide à Montfaucon, lorsqu'il fit un faux pas et tomba dans l'eau.

La femme Rogié, entendant les cris de détresse que poussait Baldy, s'empressa d'aller à son secours et sauva d'un imminent péril ce malheureux enfant.

Saint-Cernin. — Vendredi soir, le nommé David, de Saint-Cernin, frappé d'une attaque au bord d'une mare, à Sabade, s'est noyé. Tous les soins qui lui ont été prodigués n'ont pu le ramener à la vie.

Saint-Céré. — La foire tenue à Saint-Céré, le 22 courant, a été très belle. Beaucoup d'étrangers sont venus ce jour-là à Saint-Céré, avec une journée superbe. Il s'est traité beaucoup de ventes et de transactions. En somme bonne journée pour tout le monde.

Vol. — Dans la nuit du 22 au 23 du courant des malfaiteurs se sont introduits dans la grange du sieur Souladié, propriétaire à Saint-Martin, et lui ont volé un harnachement complet et un joog. Une plainte a été portée au commissaire de police de Saint-Céré.

Bal des ouvriers réunis. — Messieurs les jeunes gens de toutes les corporations ouvrières, sont invités à se réunir le lundi, 27 du courant, dans l'ancienne salle de répétition de la société les *Enfants de Cahors*, place Saint-Laurent, à 8 heures et demie du soir, à l'effet de s'entendre pour l'organisation d'un Bal.

Tempête. — Le bureau météorologique du *New-York Herald* annonce qu'une tempête très violente souffle actuellement sur Terre-Neuve. Cette tempête suivra probablement la direction du nord-est et causera des perturbations barométriques sur les côtes de la France et d'Angleterre entre le 24 et le 26 de ce mois.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 18 au 25 septembre 1886.

Naissances.
De Bayle, Louis, à Cabessut haut.
Barthé, Jeanne, rue Nationale, 5.
Bontoux, Pierre, rue des Mirepoises, 15.
Amoureux, Louis, rue Clément-Marot, 9.
Estienne, Anne, rue des Cadourques, 8.
Gautier, Raymond, rue Darnis, 24.

Mariages.
Debord, Alexandre, et Prunieras, Marie.
Blanchard, Jean, et Lanusse Geneviève.

Décès.
Combebas, Antoine, 64 ans, (Hospice).
Mercedier, Rose, s. p., 54 ans à St-Georges.
Valat, Jules, 19 mois, rue St-Urcisse, 10.
Cazes, caporal au 7^e de lig., 24 ans, pl. Thiers.
Mathieu, Jean, soldat au 7^e de lig., 22 ans, Hosp.
Lemozy, Adrien, 3 mois, rue du Cheval-Blanc 7.

CALENDRIER DU LOT. — *Septemb.-Octobre.*

JOURS	SAINTS	FOIRES.
26 Diman.	ss Justine.	
27 Lundi.	ss Côme et D.	Montcuq, Cazals.
28 Mardi.	s Wenceslas.	Lalbenque, St-Chamarand.
29 Mercr.	s Michel Arch.	Beauregard, Grézels, Gramat.
30 Jeudi.	s Jérôme.	
1 Vend.	s Rémi.	Cahors. Limogne, Dégagnac, Rouquayroux.
2 Samedi.	ss Anges Gar.	Laramière, Touzac.

Lunaisons du mois de Septembre.
☉ P. Q. le 3, à 8 h. 5 du matin.
☽ P. L. le 13, à 11 h. 0 du matin.
☽ D. Q. le 21, à 6 h. 5 du matin.
☉ N. L. le 27, à 9 h. 28 du soir.
Les jours décroissent de 1 h. 44 m.

Faits Divers

Ministre financier. — Le sieur Eugène Mérard, banquier à Evian-les-Bains, a passé la frontière, en emportant seize cents mille francs, que de trop confiants clients avaient déposés dans sa caisse. Il s'est réfugié à Genève, mais sa banque-roule frauduleuse étant évidente, le sieur Mérard a été arrêté et va être extradé.

Ménagerie Pezon. — Il s'est produit, à St-Etienne, dans la ménagerie Pezon, un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves.

Le terrible d'Artagnan, qui s'était offert au Puy, une tranche de biceps et une pinte de sang de M. Castanet, n'a pu résister hier à l'irrésistible impulsion de *revenez-y* qu'il manifestait depuis quelques jours.

Pendant le feu d'artifice qui termine la séance du dompteur dans la cage, d'Artagnan s'est élançé sur M. Castanet s'exclamant des griffes et des dents. Le jeune dompteur, dont le sang-froid est vraiment incomparable, s'est garé contre les dents en le forçant à mordre sa crosse de bois ; les griffes du fauve ont déchiré les vêtements au flanc droit et à la jambe gauche, non sans entamer les chairs et faire couler le sang.

L'Anglais fameux, qui suit Bidet pour le voir manger, sera plutôt servi selon son goût, en suivant M. Castanet, si d'Artagnan persiste dans sa méchante humeur.

Accident dans un cirque. — Mercredi soir, au cirque Rancy à Lille, pendant que les sœurs Aragon faisaient leurs exercices sous la coupole de l'hippodrome, l'appareil sur lequel elles travaillaient s'est brisé. Les deux jeunes filles ont été précipitées dans le vide d'une hauteur de quinze mètres. L'aînée, Hélène, a une cuisse et un poignet fracturés ; sa sœur en sera quitte pour quelques contusions.

Un loup à Angoulême. — Depuis un mois environ une louve a élu domicile aux alentours du pont de Vinçon du côté de Saint-Marc, près d'Angoulême, attirée sans doute par l'abattoir de M. Roy, boucher.

Les habitants lui ont déclaré la guerre, mais ne sont pas encore parvenus à s'en débarrasser. Cependant, dimanche soir, M. Soumagne, auquel la louve avait enlevé la veille un superbe chien, lui a tiré un coup de fusil et l'a blessée à la cuisse.

Mardi le carnassier a essayé trois coups de feu, mais n'a pas été atteint.

Empoisonnés par les champignons. — La famille Duverdière, charcutier, rue St-Roch à Angoulême, a failli être victime des champignons.

Dimanche soir, ils avaient mangé des champignons à leur repas. Une demi-heure après leur dîner ils ressentirent de violentes coliques bientôt suivies de vomissements.

Consulté immédiatement, M. Blanc, pharmacien, leur a fait prendre un vomitif très énergique.

Grâce à cette médication, les époux Duverdière sont hors de danger.

Terrible drame. — On nous télégraphie du Havre, le 23 septembre.

La commune de Saint-Waast-Dieppedalle a été, la nuit dernière, le théâtre d'un terrible drame :

Le nommé Durocq a tué d'un coup de fusil dans la tête son voisin, M. Léon Meray, qui passait devant sa maison. Son crime commis, l'assassin a aussitôt fermé la porte et est allé tranquillement se recoucher, en attendant l'arrivée du parquet.

Durocq a déclaré cyniquement avoir tué Meray avec une idée bien arrêtée, et a ajouté qu'il n'était nullement pris de boisson au moment du crime.

Ce misérable a été écroué à la prison d'Yvetot.

L'émotion est très grande à Saint-Waast.

Tentative de parricide. — Un garçon marchand de vin, nommé Bos, âgé de 38 ans, se présentait hier, après-midi, rue de Vouillé, à Paris, chez sa mère, âgée de 73 ans, et la sommait de lui remettre soixante francs dont il avait, disait-il, un pressant besoin. La pauvre femme, qui était dans la plus grande indigence, ne pouvait satisfaire à la demande de son fils ; elle lui répondit qu'elle n'avait pas cette somme à sa disposition. Bos s'élança sur sa mère, la frappa violemment, puis s'armant d'un couteau, lui en porta un coup en plein visage. Les voisins attirés par le bruit de la lutte pénétrèrent dans l'appartement et arrachèrent M^{me} Bos des mains du forcené.

Conduit au commissariat de police, ce misérable n'a montré aucun regret de son action infâme. Au contraire, il répondit au magistrat qu'il ne regrettrait qu'une chose, c'était « de n'avoir pas refroidi la vieille. » Après son interrogatoire, il a été écroué au Dépôt. Quant à M^{me} Bos, dont l'état est fort grave, elle est soignée à son domicile, ses voisins s'étant offerts pour subvenir à tous ses besoins.

Assassinat d'un percepteur. — Un drame conjugal vient de mettre en émoi les habitants de Clermont-en-Argonne (Meuse). M. Heydt, âgé de 50 ans, marié et père d'un enfant, percepteur à Clermont, avait envoyé sa femme et son enfant en vacances en Alsace. Profitant de l'absence de sa famille, le percepteur chercha à renouer des relations avec la femme de son propriétaire avec laquelle il avait eu une liaison. Il lui écrivit et donna un rendez-vous.

La lettre tomba entre les mains du mari qui, ayant chargé un fusil à deux coups, guetta M. Heydt à la sortie de son bureau, il tira sur lui. Le premier coup manqua, la seconde balle atteignit le percepteur en pleine poitrine. M. Heydt tomba et le meurtrier, ayant rechargé son fusil, lui fracassa la tête. Puis, l'assassin alla se constituer prisonnier.

Etrange phénomène. — New-York. — Un étrange phénomène vient de se produire à Belleplaine (Iowa).

Le 23 août dernier, on avait commencé à creuser un puits artésien dans cette localité. On était arrivé, ces jours-ci, à une profondeur de 185 pieds, lorsque, tout à coup, un puissant jet d'eau s'est élançé en l'air, par l'ouverture du puits, s'élevant de plusieurs centaines de pieds au-dessus du sol.

Ce jet a augmenté graduellement en volume et en force ; il a bientôt formé deux torrents gigantesques qui se sont avancés vers la ville renversant tout sur leur passage et menaçant d'inonder toute la région.

Quinze charretées de gravier ont alors été vidées dans le puits pour éviter le débordement ; mais l'eau avait une telle force d'expansion, que le gravier a été rejeté en l'air avec une violence analogue à celle que produit la poudre de mine. On a essayé alors de combler le puits avec des sacs de sable. Peine inutile ; les sacs, comme le gravier ont été rejetés en l'air.

Les habitants, effrayés, ont demandé des secours à la Compagnie du chemin de fer de Chicago à Northwestern ; l'équipe des ouvriers du comité a été également appelée ; mais les efforts combinés de tous ces hommes n'ont pu arrêter le débordement. Non seulement deux rivières se sont formées et se sont déjà creusé un lit, mais encore toutes les terres basses de la région commencent à être inondées.

Le maire de Belleplaine a télégraphié à Chicago pour qu'on lui envoie immédiatement les plus habiles ingénieurs de la ville, dans l'espoir qu'ils trouveront quelque moyen de maîtriser ce puits d'un nouveau genre.

En Corse. — On écrit de Bocognano (Corse) :

Cent vingt hommes, commandés par les lieutenants Urbain et Vayson, et rentrant des grandes manœuvres, ont séjourné dans le village. Ils partiront avec quatre-vingt gendarmes pour donner la chasse aux bandits Bellascasia.

Ces bandits, qui sont installés dans des montagnes inaccessibles, comptent plus de cinquante individus, hommes et femmes, et ont résisté, il y a plusieurs années déjà, à tout un bataillon de chasseurs de Vincennes.

Depuis plus de trente ans, les Bellascasia sont contumax. Leur famille est une véritable tribu, ils ne se marient qu'entre eux, et dès leur plus tendre enfance, garçons et filles, savent manier le fusil et faire le coup de feu.

L'audace de ces bandits est inconcevable. Ces jours derniers, deux d'entre eux ont pu être arrêtés à Ajaccio même, où le premier s'était rendu pour assister au mariage d'un de ses parents, et l'autre, pour faire ses vingt-huit jours.

Ce réserviste d'un nouveau genre avait eu une semaine auparavant, maille à partir avec un gendarme qui l'avait blessé d'un coup de fusil à la cuisse. Grâce à cette circonstance et au signalement donné par la gendarmerie, il a été reconnu et remis entre les mains de la justice.

Un moment d'absence. — Le général Ambert a consacré dans le *Figaro* une bien pittoresque étude à une figure d'officier du temps passé : le marquis de Mirabeau. Nous en détachons cette amusante anecdote, qui montrera ce qu'était à l'origine, l'antagonisme entre l'élément militaire par et l'élément bureaucratique :

« Un jour, le marquis de Mirabeau, alors capitaine, n'arriva devant sa compagnie, pour

la revue du commissaire, qu'après l'appel de sa troupe, il descendit de cheval et vint auprès du major, qui se tenait aux côtés du commissaire.

« Monsieur, dit le major à celui-ci, voilà M. de Mirabeau que je vous disais ne pouvant manquer d'arriver dans la journée.

« J'en suis très fâché, répond le commissaire, mais mon devoir est de passer la troupe en revue et de noter ce qui y manque d'hommes ; au moment où la compagnie a été vue, M. de Mirabeau n'y était pas ; je ne puis prendre connaissance d'autre chose. En conséquence, la revue est close pour M. de Mirabeau et il est passé absent.

« Celui-ci laisse le major plaider sa cause et se récrier contre la rigueur du commissaire, qui s'écrie :

« M. de Mirabeau est absent, je l'ai constaté ; il est absent !

« Le jeune capitaine, muet jusqu'alors, dit au commissaire avec le plus grand sang-froid :

« Je suis donc absent ?

« Oui, monsieur.

« En ce cas, monsieur, ceci se passe en mon absence.

« Et tombant sur le commissaire à grands coups de cravache, devant le régiment, il répète en riant : « Je suis absent ! »

« L'affaire fit quelque bruit et les commissaires demandèrent un châtement exemplaire. Louvois pensait comme eux, mais Louis XIV répondit négligemment :

« C'est très mal, mais c'est logique. »

Voilà un moment d'absence que le capitaine eût payé cher, de nos jours.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1342^e livraison (25 septembre 1886). — Voyage en Tunisie, par MM. R. Cagnat, docteur ès-lettres, et H. Saladin, architecte, chargés d'une mission archéologique par le Ministère de l'Instruction publique. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de H. Saladin et Eug. Girardet. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 721^e livraison (25 septembre 1885). Texte : Jean l'innocent, par M^{me} J. Colomb. — La vertu en France : Le Nègre, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Les couleurs du peintre, par Frédéric Dillaye. — Le cuir, par Maurice Daubin. — Les Cascines de San-Rossoro, par E. Duboussé. — Salut à l'aurore, par Frédéric Dillaye. — Dessins de : Edmond Zier, Tofani, Sellier. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 66^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y continue l'étude du Grand-Duché de Bade, y commencent dans la précédente série.

Outre une carte du Duché de Bade, quatre gravures ornent le texte : ce sont des vues du vieux château d'Heidelberg, du salon de conversation, à Bade, de Forbach et du vieux château, près Bade.

St-NICOLAS, 6^e année. Sommaire du numéro 43. (23 septembre 1886). — Un déshérité. Eudoxie Dupuis. — Le prix du Sang. J. Protche de Viville. — La sage petite souris. Tante Nicole. — Au Tonkin. (***) — Le rayon de Soleil. H. Lémonon. — La boîte aux lettres. — La Tirelire aux devinettes. — Illustrations par A. Sandoz, V. A. Poirson, Dick de Lonlay, Gaillard, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris.

SUCRAGE DES VENDANGES

AUX PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

M. FOURNIÉ-LAFAGE, épicière, boulevard Gambetta, 46, à Cahors, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Vignerons de la région, que M. le Directeur des Contributions indirectes lui a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence il livrera (avec la réduction des droits), aux propriétaires et aux vigneron qui en feront la demande, les quantités de sucres dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions indirectes.

Les personnes atteintes de Goutte, de Gravelle, ou de Rhumatismes, qui n'ont pas encore pu se rendre à Vichy, à Contrexéville ou ailleurs, et celles que leurs occupations actuelles empêchent de s'y rendre, peuvent remplacer leur voyage par l'emploi régulier des Sels de Lithine, granules, effervescents de CH. LE PERDRIEL.

Ces sels, au nombre de cinq : le Carbonate, le Citrate, le Benzoate, le Bromhydrate et le Salicylate, se trouvent dans toutes les pharmacies ; seulement pour être sûr d'obtenir un excellent effet thérapeutique, il importe d'exiger le cachet LE PERDRIEL, 11, rue Milton, Paris.

ENTREPOT GÉNÉRAL DE SUCRES cristallisés et autres. — de Mais. — Raisins secs. LABATUT, 61, rue de la Rousselle, Bordeaux.

HUITRES

De SEPTEMBRE à MAI on a, franco de port à domicile, contre mandat de 5 francs ou 50 huîtres extra, ou 70 — belles, ou 100 — ordinaires, Ecrite au Capitaine S. AMANIEU, Arcachon.

INJECTION BROU

ZINGO SATURNINE. 40 ANS DE SUCCÈS. La seule quérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIERE DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculation, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre ; M. le docteur professeur Dédé ; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25 ; 1/2 kilo, 4 fr. ; 1 kilo, 7 fr. ; 2 kilos, 12 fr. ; 6 kilos, 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI des ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le *Télégraphe* sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron. Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

BOURSE. — Cours au 25 sept.

3 0/0	82 60
3 0/0 amortissable (ancien)	82 05
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	107 90
4 1/2 0/0 1883	109 10

Dernier cours du 24 sept.

Actions Orléans	1,343 75
Actions Lyon	1,227 50
Obligations Orléans 3 0/0	394 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 00
Obligations Lombardes (jouissance ..)	330 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	336 25

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY
USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartarique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

Une invention de portée éminente
protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger

Machine à coudre rotative à deux bobines

de
Junker & Ruh

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.



La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indéfectibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et lestée et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

Porte-bobine en miniature contenant une bobine de fil.

En vente chez: **Charles Desprats, Ancien** Maison Cangardel 4^{me} fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

EXPOSITION CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONÉ

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres. . . 110 fr.

1/2 pièce de 115 litres. . . 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

Londres 1884 — Paris et Anvers 1885

DIPLOME D'HONNEUR

MÉDAILLES D'OR et de 1^{re} Classe

aux Nouveaux APPAREILS

Reconnus les plus parfaits pour l'HYGIÈNE et l'ASSAINISSEMENT des Villes, Maisons et Appartements.

ENVOI FRANCO de l'Album.

N. B. — Exiger la Marque ci-contre.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

GUÉRISON CERTAINE ET RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, Layout.

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux: Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebrated. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.



GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevets de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — Les guérissons les plus remarquables ont été faites. — Envoyer 25 centimes pour recevoir franco un livre de 50 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces Tympanes et les recommandent hautement. — En écrivant, nommez ce jour au S. I. P. Adresser J. H. NICHOLSON, 2, rue Drouot, PARIS.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

M. M. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales; Dreyfus, député de la Seine; A. Giby, professeur à l'École des chartes; Gasson; membre de l'Institut; H. Goussier, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. M. Levasseur, membre de l'Institut; H. Mariton, chargé de cours à la Sorbonne; E. M. Levasseur, nationale des beaux-arts; A. Watz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° contenant 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison Payable à raison de 10 francs par mois

Chaque volume broché 25 francs

Chaque livraison Payable à raison de 1 franc

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs